

REPUBLIQUE POULIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

82/430 du 25/5/1982
DECRET N° /MTPS.DGTFF.DFP/06
portant intégration et nomination de
Mademoiselle MVONDO Simone, dans les
cadres de la catégorie A, hiérarchie
I des Services Administratifs et Fi-
nanciers - SAF - (Administration Gé-
nérale).

-----oOo-----
LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT,

(/ I S A S :

(/u la constitution du 8 Juillet 1979;
(/u la loi n° 25/80 du 13.11.1980 portant amendement
de l'article 47 de la constitution du 8 Juillet 1979;
(/u la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut gé-
néral des fonctionnaires;

D.B. (/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.1958 fixant le règle-
ment sur la solde des fonctionnaires;
(/u le décret n° 62/426 du 29.12.1962 fixant le sta-
tut commun des cadres de la catégorie A des SAF;
(/u le décret n° 62/130/LF du 9.5.1962 fixant le ré-
gime des rémunérations des fonctionnaires;
(/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.1962 fixant la hié-
rarchisation des diverses catégories des cadres;

D.C.F. (/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.1962 fixant les
catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/
62 du 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires;
(/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.1962 relatif à la
nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres
de l'Etat;

(/u le décret n° 63/81/FP-BE du 26.3.1963 fixant les
conditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoi-
res que doivent subir les fonctionnaires stagiaires, notamment
en ses articles 7 et 8;

(/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24.2.1967 règlemen-
tant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes
réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, recons-
titutions de carrière et reclassements;

(/u le décret n° 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et
remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.1962
fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires;

(/u le décret n° 79/154 du 4.4.1979 portant nomina-
tion du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;

(/u le décret n° 80/644 du 28.12.1980 portant nomi-
nation des Membres du Conseil des Ministres;

(/u le rectificatif n° 81/016 du 26.6.1981 au décret
n° 80/644 du 28.12.1980 portant nomination des Membres du Con-
seil des Ministres;

(/u le décret n° 81/017 du 26.1.1981 relatif aux in-
térêts des Membres du Gouvernement;

(/u la lettre n° 6424/LEN.DGEOC.DOB du 14 Novembre
1981 du Directeur de l'Orientation et des Bourses transmettant
le dossier constitué par l'intéressée;

(/u le décret n° 74/229 du 10.6.1974 portant attribution de cer-
tains avantages aux Economistes, Statisticiens et les Diplômés des Grandes
Ecoles et Instituts d'Enseignement Supérieur de Commerce;

D E C R E T E :

.../...

ARTICLE 1er.- En application des dispositions combinées des décrets n°s 62/426 du 29.12.1962 et 74/229 du 10.6.1974 susvisés, Mademoiselle LVONDO Simone; née le 29 Octobre 1956 à Brazzaville, titulaire de la Licence Es Sciences Commerciales et Financières obtenue à l'Ecole Supérieure de Commerce Alger (ALGERIE), est intégrée dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers - SAF - (Administration Générale), et nommée au grade d'Administrateur de 2° échelon Stagiaire, indice 890.

ARTICLE 2.- L'intéressée est mise à la disposition du Ministre des Finances.

ARTICLE 3.- Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressée, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, le 25 Mai 1982

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre du Travail et
de la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIOMA.-

AMPLIATIONS:

JORPC.....1
DGTFP.DFP.....3
DFP/BST.....1
D.B.....3
D.C.F.....1
L.C.....2
DOSSIER.....3
INTERESSEE.....1
SGCI/BC.....2-

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances

Itihi Ossetoumba LEKOUNDZOU.-